

## Droit notarial : les fondamentaux

Niveau : Initiation

Durée : 2,0 jour(s) soit 14,0 heure(s)

### Public concerné

Tout débutant en la matière

### Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Se repérer dans l'environnement notarial
- S'approprier les principaux termes juridiques caractéristiques de l'activité notariale
- Cerner la structure d'un acte

### Contenu :

#### À la découverte du notariat

Évolution de son image par rapport aux attentes et exigences de la clientèle

Organisation et rôle du notariat

- Structures réglementaires
- Fonction du notaire
- Responsabilité et sanctions disciplinaires du notaire

Circulation de l'information

- Entre collègues
- Avec la clientèle

#### À la découverte du vocabulaire juridique

Qui a dit acte ?

- Acte authentique (AA) et acte solennel
- AA et acte sous seing privé (SSP)
- Minute, brevet, copie exécutoire, bordereau...

Le vocabulaire juridique particulier à chaque domaine

- La famille
- L'immobilier
- L'entreprise

#### À La découverte de l'acte et de son circuit

Page 1 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

Circuit d'un acte :

- En interne : l'affaire de tous les services de l'office
  - Utiliser efficacement des outils de communications
  - Valoriser son travail et gagner en confiance
- À l'externe : définition, rôle et conséquences
  - Le service de la publicité foncière (SPF),
  - Greffe du tribunal judiciaire, du tribunal de commerce
  - Communauté de communes
  - Trésor public...

Différentes parties de l'acte Intitulé, partie normalisée, clôture

- La réception de l'acte (Le notaire et la participation, le lieu de signature)
- La comparution des parties et des intervenants
  - État civil, capacité
- Intervenant : art. 215 al 3, art. 922 c.civ, banque, caution, co-héritiers...
- L'exposé préalable : à quoi sert-il ?
- La désignation du bien
  - Meuble et immeuble
  - Immeuble bâti et non bâti,
  - Terrain nu agricole, terrain à bâtir (TAB)
  - Immeuble bâti : à rénover, en copropriété
- L'effet relatif
- Les servitudes
- Les déclarations fiscales et la publicité foncière

## Prérequis :

Aucun prérequis exigé, toutefois avoir des connaissances de base du droit notarial vous permettront de suivre cette formation plus confortablement.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Page 2 sur 3

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.